



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT
DEMANDE DE PERMIS ET CERTIFICATS

N° DE DEMANDE :

MATRICULE :

I. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : Tél. bur. : Tél. rés. :
Cellulaire : Téléc. : Courriel :
Adresse : Code postal :

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE (si différent du requérant)

Nom : Tél. :

Si le requérant n'est pas le propriétaire, il doit posséder une procuration de celui-ci.

II. LOCALISATION DES TRAVAUX

Adresse : N° de zone :
N° de(s) lot(s) : Superficie du terrain : p2/m2

III. CATÉGORIE DE PERMIS

Construction Agrandissement Transformation Rénovation

IV. NATURE DES TRAVAUX

Commercial Résidentiel Autre
Bâtiments et constructions accessoires
Garage Galerie Piscine Clôture Quai
Abri d'auto Véranda Jardin d'eau Gazebo Atelier
Remise Verrière Autre :

V. CATÉGORIES DE CERTIFICATS

Coupe d'arbres Déplacement d'une construction Remblais et déblais
Changement d'usage ou de destination Démolition Constructions et usages temporaires
Occupation Travaux en milieu riverain Enseigne
Autre :

VI. DESCRIPTION DES TRAVAUX

VII. EXÉCUTION DES TRAVAUX

Entrepreneur :

Tél. bur. :

Cellulaire :

Télec. :

Courriel :

Adresse :

Code postal :

VIII. CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Revêtement extérieur ►

Murs

Toiture

Hauteur du bâtiment hors sol du côté du chemin (du terrain fini jusqu'au faite du toit) :

p/m

IX. USAGES COMPLÉMENTAIRES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Aucun

Logement d'appoint

Commerce de services

Autre :

Surface de plancher occupée par l'usage complémentaire :

p2/m2

X. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Service public

Puits artésien

Autre :

Détenteur de pression – régulateur (obligatoire)

XI. ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Égout sanitaire

Installation septique

Soupape de retenue – clapet à vanne (obligatoire)

XII. GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

Les eaux provenant d'une toiture, d'un drain, d'une pompe, d'une canalisation, d'un stationnement, etc. :

Seront retenues jusqu'à l'absorption dans le sol dans les limites de la propriété.

Note :

S'écouleront par voie naturelle, librement, sans canalisation, vers un lac ou un cours d'eau.

Note :

XIII. ENTRÉE D'AUTO ET STATIONNEMENT

Un ponceau doit être installé ou la chaîne de rue doit être coupée avant le début des travaux

Nombre de cases de stationnement (min 2/logement)	Largeur de l'allée d'accès (min 3m/max 8m)	p/m	
Distance entre le stationnement et la ligne latérale du terrain (la plus courte) (min 1m/39po)		p/m	
Diamètre du ponceau (min 38,1cm/15po)	po/cm	Longueur du ponceau (max 9,75m/32pi)	p/m

XIV. BÂTIMENT OU CONSTRUCTION ACCESSOIRE

Longueur	p/m	Largeur	p/m	Hauteur	p/m	Superficie	p ² /m ²
Revêtement extérieur ►		Murs		Toiture			

PISCINE

Creusée	Hors terre	Gonflable	Dimension	Superficie	p ² /m ²
Clôture	Hauteur	p/m	Matériaux		
Contrôle de l'accès :	Porte	Escalier escamotable	Système de verrouillage :		
Distance de dégagement autour de la piscine (aire de restriction) (min 1,10m) :				p/m	

XV. Y a-t-il un ou des bâtiments ou constructions accessoires existants sur la propriété visée par la demande ?

Non

Oui Si oui, indiquez le nombre, l'usage et les dimensions de ceux-ci :

XVI. IMPLANTATION DU BÂTIMENT OU DE LA CONSTRUCTION

Distances mesurées avec les limites de propriétés

Marge de recul avant	p/m	Marge de recul avant secondaire	p/m
Marge de recul arrière	p/m	Marge riveraine (lac ou cours d'eau)	p/m
Marge de recul latérale droite	p/m	Distance de dégagement entre les bâtiments ou les constructions (min 2m)	p/m
Marge de recul latérale gauche	p/m		

XVII. SERVITUDE

Y a-t-il une servitude à l'endroit où est prévu le bâtiment ou la construction ? Oui Non

Si oui, est-ce que ce type de bâtiment ou de construction est autorisé sur la servitude ?

Oui

Non

